les montagnes sont excessivement fertiles; leur sol noir et riche est particulièrement propre à la culture de tous les produits des tropiques. Les exportations (sucre, rhum, mélasses, café, cacao, arrow-root, coton, citrons, oranges) étaient évaluées, en 1866, à 2,661,300 francs, plus du double du chiffre qu'elles avaient atteint l'année précédente, et les importations, à 1,529,700 francs. Les bois de la Dominique sont remplis d'abeilles qui fournissent d'énormes quantités de cire et de miel. Cette abeille, plus grande que l'abeille indigène des Indes occidentales, appartient à l'espèce d'Europe, et doit avoir été transportée dans l'Inde. Le gouverneur de cette île, dans un rapport écrit vers la fin de 1865, dit qu'il reste encore dans l'île quelques débris des Caraïbes aborigènes. Ils sont, en majeure partie, établis dans l'intérieur et autour d'une vallée isolée, nommée *Salibis*, dans la partie occidentale de l'île; le nombre de ceux qui se trouvent dans cette région a été évalué à 440 par l'abbé Poujade. On en trouve encore quelques autres dans la partie N. de l'île, auprès de Vieille-Case. Ces Caraïbes sont des pêcheurs et des bateliers exprimés, et vivent presque autant dans l'eau qu'à terre; ils sont tranquilles et inoffensifs, et il est bien rare qu'ils comparaissent en justice. Des missionnaires catholiques les ont convertis au christianisme et joussent d'une grande influence parmi eux.

La Dominique a été découverte par Christophe Colomb, un dimanche, *Dies dominica*, d'où lui vient son nom. Ayant été réclamée à la fois par la France, l'Espagne et l'Angleterre, elle fut neutralisée et demeura dans cette situation jusqu'en 1759. Elle appartint successivement, par voie de conquête, aux Anglais, aux Français; fut cédée par la France à l'Angleterre en 1763, reprise par la première en 1778, et définitivement cédée à la seconde en 1783.

Le gouvernement de l'île se compose d'un lieutenant-gouverneur, d'un conseil de douze membres, et de la chambre d'assemblée d'une assemblée de dix-neuf représentants élus par le peuple.

La capitale est Le Roseau, sur la côte S.-O. de l'île, par 15° 19' de lat. N. et 63° 48' de long. O. Cette ville a une population d'environ 4,000 hab.

La religion dominante est le catholicisme romain.

**DOMINIQUE**, l'une des îles Marquises (Polynésie), dans l'océan Equinoxial; lat. S., 9° 34'; long. O., 139° 46'. Cette île, appelée *Hanadonua* par les indigènes, est la plus grande du groupe, et a une longueur de 29 kilom, sur une largeur à peu près égale. Elle est traversée par une rangée de collines assez pées, qui sont, ainsi que le reste de l'île, recouvertes de forêts épaisses.

**DOMINIQUE** (saint), surnommé **Loricatte** (l'*Encuirassé*), cénobite italien, mort à Fonte-Veliano (Ombrie) en 1060. Il passa une partie de sa vie dans un ermitage des Apennins, il vécut aux austérités les plus extraordinaires, se déchirant le corps de coups de fouet, portant sur sa chair nue une cuirasse de fer, des cercles de fer aux bras et aux jambes, une cuirasse, etc., d'où lui vint son surnom. C'est à tort que quelques auteurs, et notamment Voltaire, ont confondu ce personnage avec le fondateur de l'ordre des frères prêcheurs. V. l'article suivant.

**DOMINIQUE** (saint) ou **DOMINGO**, chanoine d'Osma, fondateur de l'ordre des frères prêcheurs et de l'inquisition, né à Calahorra, dans la Vieille-Castille, en 1170, mort à Bologne le 6 août 1221. Quelques biographes dominicains ont voulu le faire descendre d'une des plus illustres familles d'Espagne, celle des Guzman, alliée à plusieurs maisons royales de la Péninsule, et au XVIIIe siècle encore, un avocat de Bologne, Alexandre Macsi, a voulu soutenir cette thèse, sans preuves à l'appui. Les bollandistes ont justement révoqué en doute cette prétendue noblesse, en faisant remarquer que le nom de Guzman ne se trouve accolé au nom de saint Dominique dans aucun document antérieur à l'année 1555.

Suivant la légende, la mère de Dominique, durant sa grossesse, apprit en songe que son fils serait un jour un grand homme. A l'âge de quatorze ans, l'enfant fut envoyé étudier à Palencia. Son aptitude et son énergie au travail lui firent obtenir des succès rapides dans toutes les branches du savoir de cette époque. C'était certainement une nature de premier ordre, de celles qui savent se faire une place dans tous les siècles, quelle que soit la carrière qu'ils embrassent. On loue aussi sa piété austère : il se levait la nuit pour prier, il pratiquait la pauvreté jusqu'à l'abnégation absolue. Il avait vingt ans quand la mort de sa mère l'éloigna pour toujours de la vie mondaine. On cite un exemple de sa charité vraiment extraordinaire : Une pauvre femme, dont le frère avait été pris par les Maures, n'avait pas de quoi le racheter et venait se plaindre à Domingo : « Je n'ai ni or ni argent, dit-il; cependant ne vous affligez pas. Offrez-moi aux Maures en échange de votre frère : je veux être esclave à sa place. » Ses études terminées, Domingo fut fait par ses maîtres professeur d'Ecriture sainte; il prêcha aussi avec tant d'éloquence, que l'évêque d'Osma, qui venait de réformer son chapitre (1198), y admit le jeune prédicateur, alors âgé seulement de vingt-huit ans. Bientôt il accompagna dans un voyage en France l'évêque d'Osma, chargé par Alphonse IX, roi de Castille, d'aller négocier le mariage de son fils avec la fille du comte de La Marche.

Dans ce premier voyage, Dominique, logé à Toulouse chez un Albigeois, le convertit en une nuit. Les envoyés du monarque espagnol n'arrivèrent que pour assister aux funérailles de la princesse. Cette circonstance et le succès qu'il avait obtenu à Toulouse l'engagèrent à se vouer à la conversion des infidèles du Languedoc, et il se rendit à Rome avec l'évêque d'Osma pour obtenir du pape Innocent III les pouvoirs nécessaires. Innocent III les autorisa à prêcher deux ans en vue de convertir les Albigeois, mais en leur donnant l'ordre de s'entendre avec les moines de Cîteaux et de coopérer avec eux. Les deux missionnaires, après avoir passé par Cîteaux, vinrent s'établir à Montpellier en 1205. Ils trouvèrent, aux environs de Montpellier, Arnaud, Amaury, Pierre de Castelnau et Raoul, si dégoûtés de leur mission, qu'ils voulaient y renoncer. Les deux Espagnols ranimèrent la ferveur des légats découragés. « N'épargnez ni sueurs ni peine, leur dirent-ils, pour répandre avec plus d'ardeur la bonne semence : renoncez à ces somptueux appareils, à ces chevaux caparaçonnés, à ces riches vêtements; fermez la bouche aux médisants, en faisant et en enseignant comme le divin Maître, en allant pieds nus et *dédaignez*, sans or ni argent; imitez la manière des apôtres. — Oh! ce serait la une grande nouveauté, répliquèrent les légats, et nous ne pouvons prendre sur nous ces choses; mais, si quelque personne de suffisante autorité nous voulait précéder en cette façon nous l'imiterions de grand cœur. » Don Diego (l'évêque d'Osma) répondit en renvoyant au delà des monts ses chevaux, ses équipages et ses domestiques et en commençant sa pieuse campagne pieds nus et sans autre compagnon que Dominique. Les légats reconnurent Diego pour chef de la mission et le nommèrent à lui à prêcher et à disputer contre les *parfaits* par les villes et par les campagnes, sans souci du gîte ni de la subsistance, bien reçus dans quelques endroits, conspués dans d'autres. Peu de temps, après l'évêque d'Osma mourut, et Dominique fut nommé chef de la mission entreprise en vue de convertir les Albigeois.

Saint Dominique n'est d'ailleurs pas aussi convaincu qu'on le suppose. La sagacité qu'il a mise à organiser la *terreur religieuse* dans le Languedoc, l'institution des tribunaux ecclésiastiques, dont les tribunaux les plus vexatoires des temps modernes ne sont que la copie, et surtout l'institution des familiers du saint-office, origine de notre service de sûreté, révèlent chez lui, non pas, comme on l'a dit, un génie d'organisation, mais une persévérance d'une qui n'a d'analogue que chez les légistes les plus corrompus du Bas-Empire.

Nommé chef de la mission contre les hérétiques après la mort de l'évêque d'Osma (1207), Dominique se mit à faire des reglements pour ceux qui travaillaient sous ses ordres (1208). Les dominicains et un grand nombre d'ecclésiastiques ont employé les ressources d'une érudition immense à vouer qu'il n'organisa point l'inquisition; ils ont si bien réussi dans leur projet qu'ils sont parvenus à établir à ce sujet une confusion aujourd'hui difficile à faire disparaître. Enfin de afin de laisser dans l'ombre l'origine et les actes primitifs de l'inquisition. Les uns ont fait remarquer qu'elle avait été établie après avoir été du concile de Vérone de 1184, les autres que les statuts en avaient été rédigés en 1229. Or saint Dominique était un enfant en 1184; en 1229, il était mort. Il n'aurait donc rien à voir dans cette institution. Les choses ne se sont point passées ainsi. On peut admettre, avec Fleury (*Hist. eccl.*, liv. LXIII), que l'idée première de l'inquisition se produisit en 1184 au concile de Vérone; mais elle s'organisa lentement; les œuvres de cette taille ne s'improvisent pas. Il est constant que l'hérésie des Albigeois inspira le désir de mettre en pratique l'idée émise au concile de Vérone. Les Vaudois en furent les premières victimes, et les moines de Cîteaux, chargés de procéder contre eux, furent sans contredit les premiers inquisiteurs. Manriquez et Baillet ont établi le fait et attribué à Pierre de Castelnau la qualité de premier inquisiteur. Dans cette hypothèse, l'organisation définitive de ce tribunal daterait de 1204. La vérité est que, tout d'abord, Dominique ne songea point à user des armes mises au service de l'inquisition contre les Albigeois : ceux-ci étaient trop nombreux et, d'autre part, il voulait essayer contre eux d'autres moyens; mais, en 1215, le pape lui confia la charge d'inquisiteur avec ordre de livrer au bras séculier les hérétiques qui tomberaient dans ses mains. On a donc eu raison de nommer Dominique le *premier inquisiteur*. C'est lui qui, réellement, perfectionna une institution judiciaire nouvelle et y mit la dernière main. Le concile tenu à Toulouse en 1229 ne fit qu'enregistrer les mesures prises et donner une sanction légale aux règlements mis en vigueur par Dominique pour réprimer le fait d'hérésie; ces règlements sont antérieurs à la commission qui lui fut confiée par Innocent III. Ce moment (1213) est le plus agité de la vie de saint Dominique, et celui où il déploya le plus d'énergie.

L'affaire des Albigeois était devenue une affaire politique; l'Eglise avait prêché contre eux une croisade armée. Des troupes s'étaient réunies dans le Nord, moins pour réprimer l'hérésie que dans le but de piller les riches provinces du Midi. Les croisés n'étaient que des aventuriers et des gens sans aveu, qui arrivèrent en Languedoc comme un fléau. Dominique, sentant qu'un pareil concours avait d'odieux, voulut réformer les mœurs des bandits enrôlés sous la bannière de Montfort. Mais il prêchait à des gens qui n'avaient pas envie de se convertir. Dès qu'ils eurent satisfait leur convoitise, ils se débandèrent et leur chef Montfort ne conserva autour de lui que 1,200 hommes auxquels il avait promis des fiefs à prendre sur l'héritage du comte de Toulouse. Ce fut avec eux qu'il livra au roi d'Aragon (12 septembre 1213) la bataille de Muret, qui fut le signal de la dépossession de tous les princes féodaux du midi de la France. Dominique ne fut pas étranger à cette victoire. Les récits du temps le montrent au milieu du carnage, combattant du geste et de la voix. Les siens disent que, pendant la lutte, il resta en prière dans l'église de Muret : ce n'est pas été un moyen de gagner les bonnes grâces de Montfort. Quoi qu'il en soit, il profita de la victoire. Il débuta par l'institution du rosaire, dévotion qui fut plus tard colportée par les dominicains dans divers pays, puis il songea à l'organisation d'un ordre semi-judiciaire et semi-monastique, dont la fonction provisoire serait de rétablir la foi sur les débris sanglants du libre penser vaincu.

L'établissement de l'ordre de saint-Dominique, qu'on peut appeler l'ordre de l'inquisition, fut le signal d'une révolution dans l'Eglise catholique. Innocent III la commença et Dominique l'eut un de ses ministres importants. L'édifice catholique menaçait ruine sur plusieurs points; l'explosion albigeoise était un indice significatif. Jusque-là le catholicisme avait vécu de sa propre vie, sans autre autorité que celle de sa doctrine. Il avait désormais besoin d'autre chose; il lui fallait la centralisation pour vivre : la création des ordres mendiants en parvint à ce but. Les ordres mendiants, c'est l'autorité du pape se substituant, sur tous les points du monde catholique, à l'autorité locale des évêques impuissants et n'ayant qu'une autorité précaire. Saint Dominique, comme chanoine d'Osma, suivait la règle de Saint-Augustin. Il y renonça pour fonder, avec le concours du clergé méridional, un institut qui pratiquerait soi-disant une pauvreté rigoureuse et se livrerait à de nombreuses prédications. C'étaient là des règlements destinés à voiler le principal but que se proposait l'ordre des frères prêcheurs. Seize des collaborateurs de Dominique s'adjoignirent à lui, et Pierre Cellani, riche Toulousain, qui était un disciple de Dominique, lui fit don de ses biens, ce qui permit de s'organiser définitivement à Toulouse (1215). Le quatrième concile de Latran, réuni cette année-là à Rome, eut beau essayer de lutter contre les empiètements d'un ordre dont il pressentait la puissance; en vain il défendit par son troisième canon de fonder aucun nouvel ordre religieux; Innocent III passa outre. Il approuva le projet de Dominique, qu'il avait inspiré, et l'engagea secrètement à écrire des constitutions conformes aux instructions qu'il lui avait données de vive voix; mais Innocent III mourut, et pour ne pas perdre le fruit de son génie, il aussi bien pour ménager la susceptibilité des Pères du quatrième concile de Latran, Dominique, après avoir pris en apparence dans la règle de Saint-Augustin, les trois vœux prémontrés les principaux statuts de sa nouvelle constitution, se rendit en personne à Rome en 1216, afin de plaider sa cause auprès du pape Honorius III. Il n'eut pas de peine à persuader au pape qu'il travaillait pour lui; aussi sa règle fut-elle approuvée par décision du 26 décembre 1216, et confirmée l'année suivante.

Saint Dominique fut le premier ministre de la justice que l'Europe moderne ait vu; il fut également le premier ministre de l'instruction publique. Les premières écoles de Saint-Dominique s'étendaient à ces deux branches de l'administration ecclésiastique; les gouvernements civils les empruntèrent plus tard à l'Eglise. Le besoin d'un ministre de la justice canonique et d'un ministre de l'instruction qui convenait aux fidèles était urgent aux yeux d'Innocent III. Les universités existaient (celle de Paris fut réglementée en 1209), il fallait les diriger; tâche difficile : l'esprit laïque venait de faire substituer Aristote à saint Augustin, et ce n'était pas une question d'un médiocre intérêt que celle de la création de la grâce. Il était nécessaire d'empêcher le mysticisme d'être abandonné, même en théorie, de surveiller l'enseignement, afin que de sorte que les tendances rétrogressent le moins possible des vues de l'Eglise. Les dominicains fondent donc des écoles, se font admettre dans les universités, inventent des systèmes. Des leurs débuts, ils ont une pépinière d'hommes éminents, parmi lesquels saint Thomas... La tâche de former une magistrature et de créer des tribunaux ne ressortissant qu'au souverain pontife était beaucoup plus ardue. Les princes temporels, à peu près désintéressés en ce qui concernait les croyances, avaient une juridiction civile établie; l'épiscopat était dans le premier cas. Le pape n'hésita point : il brava ouvertement toutes les remontrances et saint Dominique exécuta les ordres qu'il reçut avec une ponctualité conforme à son caractère. Le nouveau système fut inauguré dans le midi de la France, où les tribunaux de saint Dominique sévirent d'abord avec une vigueur qui donna à l'inquisition une impulsion immense.... Le pape crée alors en faveur du général de l'ordre la charge de *magister sacri palatii*, office emprunté aux traditions byzantines. De cette façon le général, déjà ministre de la justice pontificale dans l'univers catholique, devient en même temps un grand dignitaire de la cour papale.

« C'était l'inauguration d'un système sans précédent dans l'histoire du christianisme : un ministre à Rome, des tribunaux partout, des juges nommés par lui, révocables à sa volonté, voués par leur condition monastique à une obéissance passive. Un trait à ajouter à ce tableau, c'est que la police des croyances et le soin de rechercher les coupables ou de les épier n'était pas distinct de celui de les juger. L'obstacle ordinaire au fonctionnement régulier de cette magistrature sacrée, d'un genre inconnu jusqu'alors, était l'existence simultanée d'une justice épiscopale ayant les mêmes attributions, hostile, sournoise, se prévalant d'un droit antérieur et plus légitime. Mais les résistances épiscopales, isolées, intermittentes, paralysées par l'intervention continuelle du souverain pontife, et l'attitude des pouvoirs civils, neutres en face de compétitions qui ne pouvaient tourner qu'à leur profit, se lassèrent vite. Cinquante ans ne s'étaient pas écoulés que les dominicains avaient su prendre dans la plupart des Etats chrétiens une place éminente, que leur ménagèrent souvent les souverains eux-mêmes, dont ils avaient les sbires, en Espagne, par exemple, où Torquemada fit du pays presque un cimetière. » (L. Derôme, *Frédéric II et les idées religieuses au XIIIe siècle*, dans la *Revue contemporaine* du 28 février 1865.)

La charge de *magister sacri palatii* conférée à Dominique par Honorius III est restée jusqu'à nos jours propre à tout saint Dominique d'avoir été un scélérat. L'ardeur de ses convictions ne l'excuse pas : on est toujours coupable de violer le sanctuaire de la conscience individuelle, et quand le fait est envisagé comme un devoir, il témoigne d'une maladie mentale qu'on appelle fanatisme chez les religieux, et goût naturel de la tyrannie chez les hommes d'Etat.

Il existe un grand nombre de *Vies de saint Dominique*, dans toutes les langues de l'Europe. Saint Dominique mériterait cette distinction à divers égards : comme individu, il eut du génie; comme homme public, il a exercé sur le monde une influence incomparablement supérieure à celle des conquérants les plus renommés dans l'histoire. Sa physionomie sanglante plane, à tort ou à raison, au-dessus des souvenirs laissés par l'inquisition, qu'il personnifie aux yeux de la plupart des publicistes modernes.

— Bibliogr. A consulter : *Vie de saint Dominique* par le P. Lacordaire (Paris, 1840, in-8°, avec portrait), ouvrage qui a excité un grand intérêt à son époque.

Consultez aussi les ouvrages suivants : Diacetto, *Vita di S. Domenico* (Florence, 1572, in-4°); Bottoni, *Vita di S. Domenico* (Venise, 1589, 3 vol. in-fol.; Firenze, 1596, 3 vol. in-fol.); Castillo y Lopez, *Historia general de S. Domingo y de su Orden de predicadores* (Valladolid, 1612-1622, 6 vol. in-fol.); traduit en italien (Firenze, 1645, 2 vol. in-fol.); Janssen, *Vita S. Dominici, ordinis prædicatorum fundatoris* (Antwerp., 1662, in-8°). Sozomène, Pierre de Vaux-Cernay (t. II, Lisb., 1626; t. III, Lisb., 1678, in-fol.; Lisb., 1774, 3 vol. in-fol.); De Rocha, *Vie de saint Dominique et de ses seize premiers compagnons* (Paris, 1647, 3 vol. in-4°); Gomez, *Vita de S. Domingo* (Madrid, 1653, in-fol.); Benoît, *Vie de saint Dominique* (Toulouse, 1693, in-12); Touron, *Vie de saint Dominique de Guzman, avec l'histoire abrégée de ses premiers disciples* (Paris, 1739, in-4°, et 1747); Antonio da Assumpção, *Gloriosos trabalhos do Hercules da Igreja S. Domingo* (Lisb., 1746, in-8°); Nunez Coronel, *Hercules da graça S. Domingo* (Coïmbre, 1752, in-8°); Abric, *Vie de saint Dominique* (Strasb., 1840, in-4°); Lacordaire, *Vie de saint Dominique de Guzman* (Paris, 1840, in-8°, portrait; 1841, in-8°; Louvain, 1848, in-8°; Paris, 1852, in-8°); trad. en allemand (Landshut, 1841, in-8°); en espagnol, par Eugenio de Ochoa (Paris, 1841, in-12; Barcelone, 1846, in-8°, portrait); en italien, par C... S... (Firenze, 1842, in-16); en polonais (Paris, 1841, in-18); Lechner, *Leben des H. Dominic heus, Ordensstifters, nach P. Touron bearbeitet* (Augsb., 1852, in-8°); Michaud et Didot, *Biographies générales*.

**Dominique** (VIE DE SAINT) par H. Dominique Lacordaire, de l'ordre des Frères prêcheurs (Paris, 1840, 1 vol. in-8°; 5e édit., 1857) ou tête des *Œuvres* de Lacordaire. La *Vie de saint Dominique* est précédée du *Mémoire* publié en 1839 par le P. Lacordaire, à l'occasion du rétablissement en France de l'ordre des Frères prêcheurs. L'entreprise du moine est certainement une des œuvres les plus audacieuses qu'on ait tentées au XIXe siècle. Lacordaire a pris la société moderne par son côté faible; il lui a présenté le fait du rétablissement des dominicains comme une action libérale et il a eu le talent de persuader à ses adversaires eux-mêmes qu'il accomplissait une exhumation romantique





même la vertu du temps : il la poussait jusqu'à l'héroïsme; il n'y a point à l'en accuser, il obéissait à un instinct, celui d'élever à une grande autorité. La charité était d'ailleurs dans son tempérament exalté comme celui de saint François d'Assise. Un jour qu'il venait de prêcher, on lui demanda dans quel livre il avait étudié son sermon : « Dans le livre de la charité, » dit-il.

Mais, en dépit de son renoncement matériel, le pouvoir ne lui déplaisait pas; or, à cette époque, le pouvoir était à peu près concentré dans l'Eglise. Grégoire XI tira de chez les dominicains, du vivant de Dominique, trente-trois évêques, un patriarche d'Antioche et huit légats. Depuis, les dominicains ont fourni à l'Eglise quatre papes, des cardinaux, des évêques, des docteurs par centaines. Dominique ambitionnait aussi pour ses moines la supériorité intellectuelle, et ils l'obtinrent. Les lettres et la philosophie doivent à l'ordre des Frères prêcheurs un grand nombre de noms illustres, depuis saint Thomas d'Aquin jusqu'au P. Lacordaire. Le fondateur de l'ordre mourut à Bologne le 6 août 1221, à l'âge de cinquante et un ans. Il fut canonisé par Grégoire IX, treize ans après sa mort (1234).

« Le nom de Dominique, dit M. Henri Martin (*Histoire de France*, tome IV, p. 199), n'évoque dans la mémoire populaire que des images de sang et de tortures. Un immense anathème pèse sur la tête de ce moine, qui passe pour le génie de l'inquisition incarné. Dominique, pourtant, était né avec une âme tendre, avec l'amour de Dieu et des hommes.... Le présent peut aider à comprendre le passé; la Révolution française a offert plus d'un exemple de ces contrastes terribles entre les caractères et les actes. On connaît des hommes doux et tendres privés de sensibilité de ces inflexibles champions de la Terreur qui immolèrent tant de victimes à l'unité politique, comme Dominique à l'unité religieuse. »

Cela n'empêche point saint Dominique d'avoir été un scélérat. L'ardeur de ses convictions ne l'excuse pas : on est toujours coupable de violer le sanctuaire de la conscience individuelle, et quand le fait est envisagé comme un devoir, il témoigne d'une maladie mentale qu'on appelle fanatisme chez les religieux, et goût naturel de la tyrannie chez les hommes d'Etat.

Il existe un grand nombre de *Vies de saint Dominique*, dans toutes les langues de l'Europe. Saint Dominique mériterait cette distinction à divers égards : comme individu, il eut du génie; comme homme public, il a exercé sur le monde une influence incomparablement supérieure à celle des conquérants les plus renommés dans l'histoire. Sa physionomie sanglante plane, à tort ou à raison, au-dessus des souvenirs laissés par l'inquisition, qu'il personnifie aux yeux de la plupart des publicistes modernes.

— Bibliogr. A consulter : *Vie de saint Dominique* par le P. Lacordaire (Paris, 1840, in-8°, avec portrait), ouvrage qui a excité un grand intérêt à son époque.

Consultez aussi les ouvrages suivants : Diacetto, *Vita di S. Domenico* (Florence, 1572, in-4°); Bottoni, *Vita di S. Domenico* (Venise, 1589, 3 vol. in-fol.; Firenze, 1596, 3 vol. in-fol.); Castillo y Lopez, *Historia general de S. Domingo y de su Orden de predicadores* (Valladolid, 1612-1622, 6 vol. in-fol.); traduit en italien (Firenze, 1645, 2 vol. in-fol.); Janssen, *Vita S. Dominici, ordinis prædicatorum fundatoris* (Antwerp., 1662, in-8°). Sozomène, Pierre de Vaux-Cernay (t. II, Lisb., 1626; t. III, Lisb., 1678, in-fol.; Lisb., 1774, 3 vol. in-fol.); De Rocha, *Vie de saint Dominique et de ses seize premiers compagnons* (Paris, 1647, 3 vol. in-4°); Gomez, *Vita de S. Domingo* (Madrid, 1653, in-fol.); Benoît, *Vie de saint Dominique* (Toulouse, 1693, in-12); Touron, *Vie de saint Dominique de Guzman, avec l'histoire abrégée de ses premiers disciples* (Paris, 1739, in-4°, et 1747); Antonio da Assumpção, *Gloriosos trabalhos do Hercules da Igreja S. Domingo* (Lisb., 1746, in-8°); Nunez Coronel, *Hercules da graça S. Domingo* (Coïmbre, 1752, in-8°); Abric, *Vie de saint Dominique* (Strasb., 1840, in-4°); Lacordaire, *Vie de saint Dominique de Guzman* (Paris, 1840, in-8°, portrait; 1841, in-8°; Louvain, 1848, in-8°; Paris, 1852, in-8°); trad. en allemand (Landshut, 1841, in-8°); en espagnol, par Eugenio de Ochoa (Paris, 1841, in-12; Barcelone, 1846, in-8°, portrait); en italien, par C... S... (Firenze, 1842, in-16); en polonais (Paris, 1841, in-18); Lechner, *Leben des H. Dominicus, Ordensstifters, nach P. Touron bearbeitet* (Augsb., 1852, in-8°); Michaud et Didot, *Biographies générales*.

**Dominique** (VIE DE SAINT) par H. Dominique Lacordaire, de l'ordre des Frères prêcheurs (Paris, 1840, 1 vol. in-8°; 5e édit., 1857) ou tête des *Œuvres* de Lacordaire. La *Vie de saint Dominique* est précédée du *Mémoire* publié en 1839 par le P. Lacordaire, à l'occasion du rétablissement en France de l'ordre des Frères prêcheurs. L'entreprise du moine est certainement une des œuvres les plus audacieuses qu'on ait tentées au XIXe siècle. Lacordaire a pris la société moderne par son côté faible; il lui a présenté le fait du rétablissement des dominicains comme une action libérale et il a eu le talent de persuader à ses adversaires eux-mêmes qu'il accomplissait une exhumation romantique ayant, à défaut d'autre mérite, celui d'être une œuvre d'art, presque une œuvre littéraire. Quoi de plus étrange, en effet, que de voir revivre en plein XIXe siècle un ordre terrible, sous le joug duquel l'Europe tremblante a vécu pendant trois siècles!

Il est certain que désormais les dominicains ne feront plus de mal à personne et, à ce point de vue, on pouvait ne pas s'opposer au dessein de Lacordaire. Quant à justifier leur conduite historique, ceci est une autre question. « Mon pays, dit le restaurateur de l'ordre de Saint-Dominique au début de son mémoire justificatif, pendant que vous poursuivez avec joie et douleur la formation de la société moderne, un de vos enfants nouveau, chrétien par la foi, prêtre par l'onction traditionnelle de l'Eglise catholique, vient réclamer de vous sa part dans les libertés que vous avez conquises (et dont les dominicains furent les adversaires d'office) et que lui-même a payées. Il vous prie de lire le mémoire qu'il vous adresse ici, et connaissant ses vœux, ses droits, son cœur même, de lui accorder la protection que vous donnerez toujours à ce qui est utile et sincère. » Voyons un peu si cela est aussi sincère que le dit Lacordaire. Il traite successivement de la légitimité des ordres religieux dans l'Etat, puis il cherche à donner de l'ordre des Frères prêcheurs une idée qui n'est pas tout à fait conforme à la réalité. L'auteur esquisse ensuite leur histoire, leurs travaux comme prédicateurs dans l'ancien et dans le nouveau monde, et raconte la vie de leurs docteurs et de leurs saints (saint Thomas d'Aquin, par exemple). Il se complaît à énumérer les artistes, les évêques, les cardinaux, les papes, les saints qu'ils ont donnés à l'Eglise; mais il se garde soigneusement de parler de leurs travaux comme inquisiteurs de la foi. Il est vrai qu'il a un chapitre intitulé : *De l'inquisition*, mais ce chapitre est précisément consacré à nier que la responsabilité de l'ordre de saint Dominique en ce qui regarde l'inquisition. Le plaidoyer du révérend Père est fort curieux. Il affirme d'abord que saint Dominique n'a point été l'inventeur de l'inquisition et n'a jamais fait aucun acte d'inquisiteur, malgré le grand nombre des témoignages qui attestent la participation de saint Dominique, sinon à la création, du moins au perfectionnement de cette œuvre. On peut admettre, à la rigueur, l'assertion de Lacordaire; mais il est difficile de croire qu'il ait été de bonne foi quand il avance que les dominicains n'ont point été les principaux instruments de l'inquisition. Si sa bonne foi existe, son ignorance n'est pas moins digne de remarque. « Et quant à l'inquisition espagnole, dit-il page 105 de la cinquième édition précitée, loin d'en être, au XIIIe siècle, le chef, les dominicains d'Espagne n'en furent pas même connus. » Certainement, et ici les raisons que Lacordaire ont une valeur incontestable. Sans examiner jusqu'à quel point une société a le droit de se défendre et surtout de défendre ses mœurs et ses croyances contre les attaques individuelles, il suffira de faire remarquer que Lacordaire s'efforce de placer l'inquisition sous l'égide du droit romain, dont le joug despotique, après deux mille ans écoulés, pèse encore sur nos têtes latines, qu'il maintient dans une infériorité constante par le caractère et l'énergie personnelle. Lacordaire, quand il s'abandonne à ses inspirations, n'est pas un défenseur cédé du droit césarien. Ici, il en use au profit d'une cause qui est la sienne, et, sans approuver l'inquisition, ce qui eût été dangereux pour sa réputation d'orateur libéral, il est évident qu'il fait valoir de son mieux les raisons qui militent en sa faveur.

Quoi qu'il en soit, le succès de son mémoire pour le rétablissement de l'ordre des Frères prêcheurs engagea l'auteur à publier la *Vie de saint Dominique*, qui en est pour ainsi dire une suite et devait contribuer au même but. Il avait déjà tracé une large esquisse de saint Dominique dans le mémoire; ici il continue sa justification : « A quiconque, dit-il, parlera de saint Dominique autrement que je n'en parle, je demanderai une ligne du XIIIe siècle, et s'il me trouve trop exigeant, je me contenterai d'un seul mot. » Il ne s'agit point de textes, — les dominicains étaient assez forts et assez intelligents pour ne pas permettre que des textes compromettants parvinssent à la postérité, — il s'agit de l'esprit de l'ordre, de sa conduite générale, comme de l'esprit et de la conduite de saint Dominique. Il est toujours aisé de discuter à propos d'une phrase ou même d'un livre, mais les traits d'une figure comme celle de saint Dominique sont ineffaçables, une physionomie comme celle de l'ordre des Frères prêcheurs ne disparaît pas non plus. N'y a-t-il pas encore la peur et l'indignation de plusieurs siècles, peur et indignation qui ont dû avoir des motifs. Voilà les indices graves et qu'il faudrait éviter : le reste est chose secondaire. Lacordaire déclare, pour justifier saint Dominique, que depuis trois ans les historiens conspirent contre la vérité. C'est une idée qui appartient au comte de Maistre; mais, le fait admis, il s'agirait encore de démontrer que cette haine est gratuite.

Donc le P. Lacordaire prend saint Dominique au berceau, après, toutefois, avoir tracé un tableau éloquent du monde catholique à la fin du XIIe siècle, puis il amène son héros en France, d'où il le suit à Rome. Saint Dominique revient dans le Languedoc chargé d'une mission d'Innocent III. On sait par des documents authentiques que le gentilhomme espagnol était d'une violence de caractère conforme à son origine castillane. Peu importe : Lacordaire en fait un agneau. Rien n'égale sa douceur au milieu de l'effrayante guerre civile et religieuse qui désolait le midi de la France. D'ailleurs ce sont les Albigeois qui ont tort, même matériellement. Le comte de Toulouse avait arrêté arbitrairement l'archevêque de Cologne et « depuis longtemps nulle sécurité n'existait pour les catholiques dans les pays dépendant de sa domination. Les monastères étaient dévastés, les églises pillées; il avait chassé de leur siége les évêques de Carpentras et de Vaison; un catholique ne pouvait obtenir justice de lui contre un hérétique; toutes les entreprises de l'erreur étaient placées sous sa sauvegarde, et il affectait pour la religion ce mépris éclatant qui, dans un prince, est déjà une tyrannie. » Si le comte de Toulouse mérite l'anathème, par contre Montfort est un grand homme : « On ne pouvait voir un plus hardi capitaine ni un plus religieux chevalier que le comte de Montfort, et, s'il eût joint aux qualités éminentes qui resplendissaient dans sa personne un meilleur fond de désintéressement et de *douceur*, nul des ennemis d'Orient n'aurait dépassé sa gloire. » Seulement il aimait à jouer de la corde comme devait faire plus tard, au XVIe siècle, le connétable de Montmorency. Saint Dominique, au dire du P. Lacordaire, reste calme au milieu de cette tempête; le crucifix percé de flèches avec lequel il marchait en tête des croisés à la bataille de Muret, et qu'on a vu si longtemps au couvent de l'inquisition de Toulouse, n'est pas le crucifix de saint Dominique, attendu que, pendant la bataille, il priait Dieu dans une église. Cette douceur, si peu conforme à tout ce qu'on sait de saint Dominique, son historien en fait la vertu cardinale du saint homme. Elle le suit dans ses missions; elle est si puissante qu'elle apaise, au concile de Latran (1215), ou fut partagé l'héritage du comte de Toulouse. Lacordaire ne parle pas, et avec raison, de l'influence exercée par saint Dominique durant le dit. Elle fut réelle et immense, car saint Dominique était dans son genre un homme de génie, dont plus tard Dante a célébré l'énergie. Mais, si son biographe reconnaissait le prestige qu'il a exercé de fait, il lui faudrait expliquer comment, malgré son intervention, le glaive a fait couler le sang vingt ans dans le Midi sans que personne fût là pour l'empêcher de massacrer les hérétiques; il lui faudrait expliquer aussi comment saint Dominique ne s'est pas opposé au concile de Latran, que par des mesures qui dépouillaient la plupart des possesseurs de fiefs du Languedoc au profit des aventuriers et des malfaiteurs de l'armée de Montfort.

A propos de saint Dominique, que le P. Lacordaire laisse dans un demi-jour discret, car sa plume éloquente, si elle avait consenti à fouiller cette puissante personnalité du fondateur de l'inquisition, aurait trouvé d'autres accents, le P. Lacordaire, disons-nous, s'étend assez longuement sur le but que se proposait le patriarche de l'ordre des Frères prêcheurs. Il y aurait, à ce sujet, la même remarque à faire que pour saint Dominique lui-même : l'historien en indique le but actuel, mais se tait sagement sur son but historique, qui est le point capital. On a vu plus haut que Lacordaire nie énergiquement, non-seulement que saint Dominique ait fondé l'inquisition, mais qu'il ait fait acte d'inquisiteur et que les dominicains aient été créés en vue de réprimer juridiquement les opinions non conformes à l'orthodoxie catholique. Il eût mieux valu aborder la question en face, reconnaître ce qu'on ne saurait nier, et tâcher d'expliquer saint Dominique et les dominicains par l'état de la civilisation au XIIIe siècle et les nécessités des mœurs contemporaines. A ce point de vue, un écrivain indépendant aurait jeté un jour important sur un homme et un ordre qui, en définitive, ont tenu une grande place dans l'histoire. Mais ce ne pouvait être l'œuvre du P. Lacordaire, qui voulait indiquer, par le tableau de ce que firent saint Dominique et les dominicains, ce que les Frères prêcheurs d'aujourd'hui aspirent à faire. Il ne pouvait pas avoir la prétention de faire des dominicains les fauteurs de l'inquisition, puisqu'en les continuant il eût, en quelque sorte, affiché le désir de voir rétablir l'inquisition en France.

Malgré le grand nombre d'idées que remue l'illustre orateur dominicain dans la *Vie de saint Dominique*, l'ouvrage vaut surtout par le style. C'est celui des conférences, avec un mérite de plus peut-être, celui d'avoir été écrit par l'auteur dans la pleine maturité de son talent. Il restera parmi les monuments littéraires de l'époque.

— Iconogr. Une des plus anciennes et des plus remarquables œuvres d'art qui soient relatives à saint Dominique est le tombeau de ce saint, dans l'église attenante au couvent où il vécut et mourut, à Bologne. Ce tombeau, auquel nous consacrons ci-après un article spécial, a été exécuté en partie par Nicolas de Pise, le précurseur de la renaissance de l'art statuaire en Italie. La chapelle qui

renferme ce tombeau a sa coupole ornée d'une très-belle fresque du Guide, représentant *Saint Dominique reçu dans la gloire du paradis.* Parmi les autres peintures de cette chapelle, on remarque *Saint Dominique ressuscitant un enfant,* œuvre capitale de Tiarini; *Saint Dominique brûlant les ouvrages des hérétiques,* par Leonello Spada; et deux *Miracles de saint Dominique* (la *Tempête* et le *Cavalier renversé*), par G.-A. Donducci dit le Martelletto. Le musée du Louvre possède une précieuse série de peintures qui se rapportent à saint Dominique : ce sont les petits tableaux formant le gradin du magnifique *Couronnement de la Vierge,* par Fra Giovanni Angelico de Fiesole. Ces tableaux, qui mesurent chacun 22 centimètres de hauteur sur 30 centimètres de largeur environ, représentent des scènes de la vie du saint, savoir : 1º *Vision du pape Innocent III.* Ce pape hésitait à approuver le plan de l'ordre que saint Dominique lui présenta en 1215; une nuit, il vit en songe l'église Saint-Jean-de-Latran qui menaçait de s'écrouler et saint Dominique qui accourait pour la soutenir. Frappé de cette vision, il favorisa l'entreprise du pieux fondateur. L'artiste nous le montre couché dans le château Saint-Ange, dont on aperçoit la tour telle qu'elle était au commencement du xvᵉ siècle. 2º *Apparition des apôtres saint Pierre et saint Paul à saint Dominique.* Ce saint, après avoir obtenu la confirmation de son ordre, était en prière dans la basilique de Saint-Pierre, quand les apôtres saint Pierre et saint Paul lui apparurent et lui remirent, le premier un bâton, le deuxième un livre, symboles des voyages en pays étrangers et de l'enseignement que devaient répandre les Frères prêcheurs. Un moine, qui accompagne saint Dominique et qui est occupé aussi à prier, tourne le dos à l'apparition. 3º *Résurrection du jeune Napoleone.* Un jeune homme, nommé Napoleone, neveu du cardinal Stefano di Fossa Nova, tomba de cheval et se tua. Saint Dominique se trouvait à ce moment avec le cardinal au chapitre d'un couvent de religieuses qu'il avait fondé. En apprenant la mort de son neveu, le cardinal s'évanouit entre les bras du saint. Celui-ci, sollicité par un moine nommé Tancrède, fit apporter le jeune cavalier, et s'étant approché de lui, après avoir prié, il lui ordonna, au nom du Christ, de se lever; ce qui eut lieu, ajoute la légende. 4º *Résurrection du Christ.* Cette scène occupe le milieu de la *predella.* 5º *Saint Dominique et les Albigeois.* Ce tableau est divisé en deux parties : à gauche, sur une place, devant une église, saint Dominique, accompagné d'un de ses disciples, remet à un envoyé des Albigeois un livre dans lequel il avait fait une exposition des vérités chrétiennes et réfuté la doctrine de cette secte; à droite, dans l'intérieur d'une maison, plusieurs Albigeois sont rassemblés autour d'un feu dans lequel ils ont jeté le livre de saint Dominique et un autre livre contenant la doctrine hérétique; le premier de ces volumes s'élance hors des flammes et reste intact, alors que le livre hérétique est déjà consumé. 6º *Saint Dominique et les moines nourris par les anges.* Les hagiographes rapportent que la confiance de saint Dominique dans la Providence était si grande, qu'il faisait mettre ses disciples à table lorsqu'il n'avait ni pain, ni viande, ni d'autres aliments à leur donner, et que les anges leur apportaient en abondance la nourriture dont ils avaient besoin. 7º *Saint Dominique mourant dans sa cellule en* 1221. Il bénit ses disciples et leur adresse des exhortations. Ses paroles sont écrites sur une banderole. En dehors de la cellule on aperçoit l'accomplissement d'une vision qu'eut le prieur du couvent de Brixen, à l'instant où son maître spirituel rendit le dernier soupir. Il vit deux échelles partant du ciel et touchant la terre; le Sauveur et la Vierge en tenaient les extrémités, et des anges montaient et descendaient. Il y avait un trône sur lequel le saint était assis, la figure resplendissante. Les échelles ayant été ensuite enlevées au ciel, le trône y monta avec elles.

Les petites scènes que nous venons de décrire sont peintes avec une délicatesse infinie; Vasari a dit qu'elles étaient divines en leur genre. Fra Angelico, qui appartenait à l'ordre des dominicains, peignit avec une prédilection bien naturelle le fondateur de cet ordre. Le musée de Berlin a de lui un tableau qui représente *Saint Dominique voyant en songe saint François d'Assise.* Fra Bartolommeo, qui était aussi dominicain, a au Louvre une *Vierge entourée de saints* (nº 65), parmi lesquels on voit saint Dominique et saint François s'embrassant, en témoignage de l'affection qui les unit. On voit encore saint Dominique et saint François s'embrassant, dans une peinture sur bois de l'école de Sandro Botticelli, au musée Napoléon III (nº 167). Un tableau de Louis Carrache qui, de l'église Saint-Martin-Majeur, à Bologne, est passé dans la pinacothèque de la même ville, représente *Saint Dominique, saint François et saint Ange, carme, se rencontrant dans l'église de Sainte-Sabine, à Rome;* saint Dominique est placé entre ses deux confrères, dont il tient les mains.

D'Agincourt a publié (*Peint.,* pl. 122) une fresque exécutée au xivᵉ siècle dans l'église Santa-Maria-Novella, à Florence, et dont le sujet est : *Saint Dominique et ses disciples disputant contre les hérétiques.* Deux planches de l'*Histoire de la peinture italienne,* par G. Rosini (in-fol., 1839), reproduisent : l'une, un tableau de Taddeo Gaddi, représentant *Saint Dominique entouré des figures allégoriques des sciences divines et humaines;* l'autre, une peinture anonyme, la *Vision de saint Dominique.* Certains hagiographes rapportent que le saint vit en songe les trois vertus nécessaires à son ordre, la *pauvreté,* la *chasteté,* et l'*humilité.* Saint Dominique est représenté à genoux au milieu de plusieurs autres saints, au-dessous d'un *Couronnement de la Vierge,* du Pintoricchio, qui a été gravé par G.-B. Wenzel; il figure aussi, à côté de saint Augustin, sur le volet d'un triptyque, du musée Napoléon III (nº 223), attribué à Mariotti Albertinelli, l'ami et le collaborateur de Fra Bartolommeo. Parmi les peintures plus modernes, nous citerons un *Saint Dominique* peint par Alonso Coello, pour l'église de l'Escurial; un *Saint Dominique prêchant devant le pape Honoré II,* tableau d'Amédée Vanloo, exposé au Salon de 1763. D'Agincourt a publié (*Sculpt.,* pl. 34) la gravure d'une statue de *Saint Dominique* qui orne une châsse du xvᵉ siècle, appartenant à la cathédrale de Milan. On voit aussi dans la collection des *Saints,* du cabinet des estampes, à la Bibliothèque impériale, la gravure d'une statue de marbre de *Saint Dominique,* appartenant au Vatican et qui est d'un style tant soit peu emphatique.

Les estampes relatives à saint Dominique sont nombreuses. Elles le représentent pour la plupart avec le costume de son ordre : la robe blanche et le manteau noir; il a la chevelure taillée en forme de couronne; il tient ordinairement dans ses mains une branche de lis, un livre et une longue croix ou un crucifix, comme ceux que l'on porte dans les processions; à ces attributs se joint souvent un rosaire; sur son front, ou quelquefois un peu au-dessus, ou bien sur la poitrine, brille une étoile; son visage a quelque chose d'ascétique et de doux à la fois; près de lui se tient un chien, portant à la gueule une torche avec laquelle il incendie un globe, allégorie de la foi ardente avec laquelle le fondateur des Frères prêcheurs contribua à répandre dans l'univers les vérités de la religion. Les hagiographes rapportent que la mère du saint, au moment de ses couches, avait vu en songe ce chien incendiant le monde. Ne serait-ce pas la torche qui devait plus tard allumer tant de bûchers? Nous mentionnerons entre autres gravures, reproduisant tout ou partie des détails que nous venons de signaler : une composition de Nicolas de Modène, avec un fond de paysage; une estampe, avec un fond semblable, éditée à Rome en 1604, par Andrea Vaccario, d'après Francesco Vanni; une figure en pied, gravée par Cornelis Cort, d'après Barth. Spranger (1573); une figure à mi-corps, gravée par Michel von Lochom; une figure également à mi-corps entourée de douze petites scènes tirées de la vie du saint, par R. Sadeler; une composition d'Abraham Diepenbeek, gravée par P. de Ballin; une gravure de G.-B. Colombo, représentant le saint dans un paysage au fond duquel s'élève une abbaye, et portant cette inscription italienne : *Vero ritratto della miracolosissima imagine di santo Domenico in Soriano* (Rome, 1630); une petite pièce d'Ant. Wierix, avec cette légende : *Ego sicut oliva in domo Dei* (Psalm. LI); une estampe de Lucas de Leyde, avec fond de paysage; une assez belle gravure de Conrad Lauwers, d'après Erasme Quellyn, avec deux distiques latins en l'honneur du saint; des estampes de Cl. Mellan, de G. Ladame, de Ph. Galle, de Gilbert Fillœul (d'après Restout), de Le Blond, de Jacinto Gimignani, etc. Nous citerons encore les gravures suivantes, dont saint Dominique est le personnage principal : *Saint Dominique foulant aux pieds l'Hérésie,* gravé par J. Collaert, d'après Martin de Vos; *Saint Dominique obtenant du pape Honoré la confirmation de son ordre,* gravé par Michel von Lochom; *Saint Dominique et les saints religieux de son ordre auprès de la Vierge,* et les mêmes *auprès du crucifix,* estampes d'Agostino Veneziano; *Saint Dominique faisant brûler les livres des hérétiques,* gravé par G. Mitelli, d'après L. Spada. Dans la collection des *Saints,* à la Bibliothèque impériale, figure une gravure à larges tailles, sans nom d'auteur, représentant saint Dominique à mi-corps, tenant de la main gauche un chapelet et ouvrant la main droite comme pour bénir; il porte le costume de son ordre; sa physionomie pensive a une expression de bonté et de modestie touchante. Au bas de cette pièce est une inscription latine dont voici le sens : « Portrait authentique de saint Dominique, reproduit d'après une ancienne peinture léguée par la reine Marie de Médicis au couvent des Frères prêcheurs de Paris. »

**DOMINIQUE**, dit le **Grec**, peintre, sculpteur et architecte grec, né dans l'Archipel en 1548, mort à Tolède en 1625. Il fut envoyé fort jeune à Venise, où il fit de rapides progrès dans les arts. Il y eut pour maître de peinture le Titien, dont il adopta la manière, au point que ses tableaux passaient souvent pour être de son maître. Écrasé par la renommée de l'illustre artiste, Dominique quitta Venise, se rendit en Espagne, et se fixa à Tolède. Il y donna les plans d'une église, qu'il décora de tableaux et de statues. Les nombreuses œuvres qu'il exécuta dans ce pays y furent justement admirées. A la pratique de son art Dominique joignait une science théorique remarquable; il écrivit des traités de peinture, de sculpture et d'architecture. Enfin, il parvint par ses écrits à faire abolir en Espagne (1600) l'impôt qui frappait les productions de l'artiste comme les produits du marchand.

**DOMINIQUE** (Jacques DE SAINT-), dominicain et écrivain français, né à Langres en 1617, mort à Rouen en 1704. Il enseigna longtemps la philosophie et la théologie, et devint, en 1668, vicaire général de la province de France. On a de lui un assez grand nombre d'ouvrages théologiques, ascétiques et littéraires, dont les principaux sont : *Nova Cassiopede Stella, antiquum prædestinationis thomisticæ negotium demonstrans* (Langres, 1667, in-fol.); *Compendium totius artis bene dicendi* (Langres, 1668, in-fol.); *Securiores semitæ moralis theologicæ* (Langres, 1669, in-fol.); *Abrégé d'une histoire tragique dans laquelle on montre un exemple prodigieux de la corruption des mœurs* (sans date, in-12).

**DOMINIQUE** (Joseph BIANCOLELLI, dit), acteur italien, né à Bologne en 1640, mort en 1688. Il se rendit à Paris avec la troupe appelée dans cette ville par Mazarin, et s'y fit remarquer, dans les rôles d'arlequin, par la perfection de son jeu, son naturel, son entrain et ses saillies. Sorti du théâtre, Dominique, au lieu du baladin spirituel, n'était plus qu'un homme mélancolique, au maintien sérieux et grave. Lorsque les comédiens français, jaloux des succès des Italiens, demandèrent, en invoquant leur privilége, qu'on interdît à ces derniers de jouer, Louis XIV fit venir devant lui Baron et Dominique pour entendre les raisons de part et d'autre. Baron parla d'abord au nom des comédiens français. Quand il eut achevé son discours : « Sire, dit Dominique au roi, comment parlerai-je? — Comme tu voudras, répondit Louis XIV. — Il n'en faut pas davantage, reprit l'acteur italien, j'ai gagné ma cause. » Vainement Baron protesta contre cette surprise; le roi déclara en riant que Dominique avait prononcé, et les Italiens purent jouer désormais sans être inquiétés.

Une autre anecdote témoigne encore de la bienveillance que Louis XIV avait pour le célèbre Arlequin. Un jour que le grand roi était à table, et que Dominique avait été demandé pour égayer le repas par ses grimaces et ses lazzis, on servit deux perdrix sur un plat magnifique en or pur. Comme Arlequin lançait dessus des regards de convoitise, le roi, s'imaginant que ses œillades s'adressaient à l'excellent gibier, dit au garçon de service : « Donnez ce plat à Dominique. — Quoi, Sire, s'écria celui-ci, et les perdrix aussi? » Le roi sourit et ajouta : « Et les perdrix aussi. » Ce fut pour le théâtre de Dominique que le poëte Santeuil composa la célèbre devise : *Castigat ridendo mores.* A sa mort, ses camarades tinrent leur théâtre fermé pendant un mois. — Son fils, Louis BIANCOLLELI, dit DOMINIQUE, mort à Toulon en 1729, eut pour parrain Louis XIV. Il fut un ingénieur militaire distingué et devint directeur des fortifications de Provence. Il écrivit pour le théâtre italien plusieurs comédies, qui ont été publiées dans le théâtre de Gherardi, et parmi lesquelles nous citerons : *Arlequin défenseur du beau sexe;* la *Fausse coquette;* la *Thèse des dames* ou le *Triomphe de Colombine; Arlequin misanthrope; Pasquin et Marforio;* le *Médecin des mœurs,* etc. La plupart de ces pièces eurent une grande vogue.

**DOMINIQUE** (Pierre-François BIANCOLELLI), acteur et auteur dramatique français, fils de Joseph, né à Paris en 1681, mort en 1734. Son parrain, Barbeau, avocat au parlement de Paris, lui fit donner une bonne éducation chez les jésuites. Au sortir du collége, le jeune homme devint amoureux de la fille d'un ami de son père, Pasquariel, qui parcourait la province avec une troupe de comédiens. Il entra dans cette troupe, épousa la jeune fille, débuta avec succès dans les rôles d'arlequin, puis quitta son beau-père pour parcourir les principales villes d'Italie. De retour à Paris en 1710, il s'engagea à l'Opéra-Comique. Sept ans plus tard, il entra, par ordre du régent, à la Comédie-Italienne, où il remplit, avec un remarquable talent, les rôles de Pierrot, puis ceux de Trivelin, valet italien qui rappelle le Scapin français. En même temps, Dominique, dont l'intelligence, l'esprit et la gaieté étaient des plus remarquables, se livra à la composition d'un grand nombre de pièces de théâtre, soit seul, soit en collaboration avec Lelio, Legrand, Romagnesi et Riccoboni. Celles qui eurent le plus de succès sont : la *Fête galante,* en un acte et en vers (Nancy, 1704), et les comédies suivantes, en trois actes et en vers : les *Amants esclaves* (Lyon, 1711); la *Femme fidèle* ou les *Apparences trompeuses* (Lyon 1711); l'*Ecole galante* ou l'*Art d'aimer* (1711); le *Prince généreux* ou le *Triomphe de l'amour* (1713); *Arlequin gentilhomme par hasard* (1713); *Œdipe travesti,* parodie, en un acte et en vers, de l'*Œdipe* de Voltaire (Paris, 1710); l'*Agnès de Chaillot,* parodie, en un acte et en vers, de l'*Inès de Castro,* de Lamotte, en collaboration avec Legrand (Paris, 1723); le *Mauvais ménage de Voltaire,* parodie, en un acte et en vers, de l'*Hérode et Marianne* (Paris, 1725); *Ared-Gambis,* tragédie en un acte (Paris, 1726); *Pyrame et Thisbé,* parodie en un acte, mêlée de vaudevilles (Paris, 1726); *Médée et Jason,* parodie en un acte, mêlée de vaudevilles (Paris, 1727); l'*Alceste,* parodie en un acte, mêlée de vaudevilles, de l'*Alceste* de Quinault (Paris, 1729); le *Paysan de qualité et les débuts,* comédie en un acte (Paris, 1729), en collaboration avec Romagnesi, ainsi que les quatre pièces précédentes (Paris, 1729); la *Foire des poëtes,* comédie en un acte, avec le même (Paris, 1730); *Arlequin Hulla,* comédie en un acte, avec le même (Paris, 1731); la *Revue des théâtres,* comédie en un acte, avec le même (Paris, 1731); *Arlequin Phaéton,* parodie en un acte (1731); le *Bolus,* parodie, en un acte et en vers, du *Brutus* de Voltaire (1731); les *Enfants trouvés* ou le *Sultan poli par amour,* parodie en un acte et en vers de la *Zaïre,* de Voltaire (Paris, 1732), avec Romagnesi et Riccoboni fils; les *Quatre semblables,* comédie en trois actes et en vers (Paris, 1733); *Arlequin, toujours arlequin* ou les *Débuts* (1753).

**DOMINIQUE BARRIÈRE**, graveur français, né à Marseille en 1622. Il alla se fixer à Rome, où il cultiva avec succès tous les genres de gravure dans la manière de La Belle. Parmi ses estampes, signées du monogramme D. B., nous citerons l'*Histoire d'Apollon,* en plusieurs pièces, d'après le Dominiquin; des *Paysages,* d'après Claude Lorrain, etc.

**DOMINIQUE BURCHIELLO**, poëte italien. V. BURCHIELLO.

**DOMINIQUE DE' BARBIERI**, également connu sous le nom de **Domenico Florentino**, peintre, sculpteur et graveur italien, né à Florence en 1506, mort en 1560. Il apprit son art sous le Rosso, qu'il accompagna en France et qu'il aida dans les travaux que ce maître exécuta pour la décoration de Fontainebleau, vers 1540. Dominique donna ensuite son concours au Primatice, et finit par se fixer à Troyes. Il exécuta dans cette ville de remarquables morceaux de sculpture avec François Gentil, et grava divers morceaux, signés du monogramme D. F., d'après des tableaux de quelques peintres de son temps.

**DOMINIQUE DE FLANDRE**, théologien flamand, mort en 1500. Il se rendit en Italie, où il se fit dominicain, et devint professeur de théologie à Bologne. Il écrivit sur la philosophie d'Aristote et sur celle de saint Thomas plusieurs ouvrages, qui ont été imprimés à Venise de 1496 à 1503, et dont quelques-uns ont été réédités.

**DOMINIQUE DE JÉRUSALEM**, savant rabbin, né en 1550. Il se fit recevoir docteur à Safet, en Galilée, se livra à l'enseignement du Talmud, et était devenu médecin du sultan lorsqu'il se rendit à Rome, où il embrassa le catholicisme, en 1600, et occupa une chaire d'hébreu. On a de lui une traduction en hébreu du Nouveau Testament.

**DOMINIQUE DE LA SAINTE-TRINITÉ**, théologien français, né à Nevers en 1616, mort à Rome en 1687. Il entra, malgré sa famille, dans l'ordre des Carmes déchaussés (1634), se rendit à Rome, où il donna des leçons de controverse, devint inquisiteur à Malte, et fut nommé général de son ordre en 1656. Il a publié : *Tractatus polemicus de anno jubilæi* (Rome, 1650, in-4º), et *Bibliotheca theologica, septem libris destinata, etc.* (Rome, 1665-1676, 7 vol. in-fol.).

**DOMINIQUE DE SAINT-THOMAS**, théologien et dominicain portugais, né à Lisbonne, mort en 1675. Il fut docteur en théologie, prieur de son ordre et prédicateur royal. On a de lui : *Summa theologiæ in triplex compendium tripartita, sive Tirocinium theologiæ* (Lisbonne, 1670, 3 vol. in-fol.). Dominique s'efforce, dans cet ouvrage, de justifier les odieuses mesures de coërcition employées par l'inquisition, et en expose l'origine et la nature.

**DOMINIQUIN** (Domenico ZAMPIERI, dit **il Domenichino**, *le petit Dominique,* ou LE), célèbre peintre italien, né à Bologne le 21 octobre 1581, mort à Naples le 16 avril 1641. Son père, modeste cordonnier, le plaça dans l'atelier de Denis Calvaert, Flamand italianisé, qui s'était établi depuis longtemps à Bologne et s'y était acquis une grande réputation. Mais bientôt le jeune élève obtint d'entrer à l'école des Carrache, dont le style l'avait séduit. Timide, mélancolique, chétif de corps, — ce qui lui avait valu le surnom de *Domenichino* — il fut en butte aux railleries les plus cruelles et même aux outrages de ses condisciples. Il n'en travailla qu'avec plus d'ardeur; mais, peu confiant dans ses forces et n'ayant personne pour appui, il se serait sans doute étiolé dans l'isolement et l'obscurité, si un concours où il remporta le prix sur tous les jeunes artistes qui y prirent part n'eût mis son talent en lumière. Quelque temps après, il visita Parme et Modène, en compagnie de l'Albane, devenu son ami; puis il se rendit à Rome où ce dernier, qui l'y avait précédé et qui y avait acquis de la réputation, le logea chez lui pendant deux ans. Annibal Carrache le prit aussi en amitié, l'employa aux travaux de la galerie Farnèse et le recommanda à divers cardinaux et prélats. Un des plus zélés protecteurs du Dominiquin fut monsignor Agucchi, qui lui commanda pour son frère le cardinal un tableau de *Saint Pierre aux Liens;* de son côté, le cardinal Agucchi chargea l'artiste de peindre, sous le portique de Saint-Onufre, trois sujets de la *Vie de saint Jérôme.* Le Dominiquin exécuta ensuite, pour le cardinal Aldobrandini, des fresques représentant les principaux épisodes de la *Vie de saint Nil,* dans la chapelle de l'abbaye de Grotta-Ferrata, et, pour le cardinal Scipion Borghèse, la *Flagellation de saint André,* dans l'église de Saint-Grégoire. Ce dernier ouvrage fait face à une peinture du Guide qui fut terminée et découverte au public à la même époque. Le plus grand succès fut pour le Dominiquin, qu'Annibal Carrache et l'Albane se plaisaient, d'ailleurs, à exalter pour diminuer la gloire du Guide, dont ils étaient jaloux. Mais les partisans de ce dernier prirent leur revanche lorsque le Dominiquin eut achevé sa célèbre *Communion de saint Jérôme :* les emprunts qu'il avait faits à une composition analogue d'Augustin Carrache lui furent amèrement reprochés. Lanfranc, le plus violent de ses ennemis, non content de le signaler comme un impudent plagiaire, alla jusqu'à lui refuser toute imagination, tout sentiment personnel. Poussin vengea l'artiste de ces accusations exagérées et de ces injustes dédains en proclamant la *Communion de saint Jérôme* l'un des trois chefs-d'œuvre de la peinture : les deux autres étaient la *Transfiguration,* de Raphaël, et la *Descente de croix,* de Daniel de Volterre.

Le Dominiquin peignit ensuite, au palais Patrizi (aujourd'hui Costaguti), un plafond représentant le *Temps découvrant la Vérité,* et, dans l'église Saint-Louis-des-Français, diverses scènes de la *Vie de sainte Cécile,* dont la plus remarquable, *Sainte Cécile distribuant des aumônes aux pauvres,* fut vivement critiquée comme offrant des réminiscences trop peu déguisées du *Saint Roch* d'Annibal Carrache. Fatigué des attaques incessantes de ses ennemis, il prit le parti de quitter Rome et retourna dans sa ville natale. Il y fit, entre autres ouvrages, le *Martyre de sainte Agnès,* que quelques connaisseurs regardent comme un chef-d'œuvre, la *Madone du Rosaire* et le *Martyre de saint Pierre le dominicain,* tous trois aujourd'hui à la pinacothèque de Bologne. En 1619, il épousa dans cette ville une jeune fille d'une rare beauté, Marsibilia Barbetti, de qui il eut un fils, que le cardinal Lodovisi tint sur les fonts baptismaux. Celui-ci, ayant été élu pape sous le nom de Grégoire XV, en 1621, le Dominiquin fut rappelé à Rome et nommé architecte du palais apostolique. Peu après, il fut chargé par le cardinal Monsalto de décorer l'église de Saint-André della Valle; il y peignit les *Evangélistes,* dans les pendentifs, et divers sujets de la *Vie de saint André,* dans la tribune. « Ces peintures, dit M. H. Delaborde, ont quelque chose de théâtral et se ressentent beaucoup trop de l'influence des Carrache : on peut leur reprocher un système de composition procédant en grande partie de la convention académique, un coloris parfois insuffisant et des erreurs de goût qui, sous prétexte de vérité matérielle, surchargent la forme ou la déshonorent. Mais ces graves défauts sont compensés par les qualités charmantes que le Dominiquin doit à son inspiration personnelle : l'expression gracieuse ou pathétique d'une tête, le geste imprévu d'une figure viennent démentir les efforts où il s'obstine pour respecter la méthode traditionnelle. Le sentiment dramatique et l'originalité même dont il avait fait preuve dans ces fresques excitèrent les railleries et les colères de ses ennemis. On lui reprocha d'avoir profané la majesté du lieu saint par des images grossières; les plus acharnés dirent qu'il fallait détruire ces peintures; les plus indulgents, — Lanfranc était de ce nombre, — insistèrent sur la nécessité de les faire au moins retoucher. Le Dominiquin n'eut pas la douleur de voir son œuvre détruite ou mutilée; mais il dut céder à Lanfranc l'exécution des peintures qui restaient à faire dans l'église. Ainsi abreuvé de déceptions et d'injures, et ayant, d'ailleurs, perdu son protecteur, le pape Grégoire XV, il se décida de nouveau à quitter Rome et accepta les offres magnifiques qui lui furent faites pour aller exécuter à Naples les peintures de la chapelle de Saint-Janvier, dite du Trésor. Le Josépin et le Guide avaient dû renoncer à ce travail, pour se soustraire aux persécutions des peintres napolitains. Le pauvre Dominiquin, ignorant le danger ou n'écoutant que son désir de reparaître dans une entreprise digne de lui, partit pour Naples et, dès son arrivée, se mit résolûment à la besogne. Il avait compté sans la haine implacable dont Lanfranc le poursuivait partout. Venu à Naples pour exécuter les peintures de l'église de Saint-Martin, Lanfranc s'unit à Ribera et aux autres artistes du pays pour perdre le Dominiquin. Ribera était blessé dans son amour-propre de chef d'école par la faveur accordée à ce dernier. Un autre peintre, Belisario Corenzio, talent superficiel et négligé jusqu'au ridicule, ne pouvait pardonner au Bolonais par qui il avait été supplanté dans l'exécution des peintures de la chapelle de Saint-Janvier dont il avait d'abord été chargé lui-même. Ces trois hommes ne négligèrent aucune occasion de nuire à leur rival, tantôt tournant ses compositions en ridicule, tantôt l'accusant d'apporter à sa tâche une lenteur excessive. Ce dernier grief, qui semblait fondé si l'on tenait compte de la manière expéditive des ennemis du Dominiquin, finit par trouver crédit auprès du vice-roi. Pour mieux le justifier, d'ailleurs, des mains inconnues effaçaient la nuit ce que l'artiste avait peint dans la journée ou mêlaient de la cendre à la chaux qu'il employait à ses enduits, si bien que la peinture, une fois sèche, était sillonnée de gerçures et qu'il fallait tout recommencer. Un événement vint favoriser l'intrigue criminelle nouée contre l'artiste : effrayé par une violente éruption du Vésuve, le peuple napolitain eut recours, suivant l'usage, à l'intercession de saint Janvier; Lanfranc suggéra alors l'idée de découvrir les peintures de la chapelle pour satisfaire, disait-il, la piété publique. Ces peintures inachevées produisirent tout naturellement une impression défavorable sur la foule, à laquelle les ennemis du Dominiquin eurent soin, d'ailleurs, de se mêler pour le blâmer des défauts qu'ils prétendaient y reconnaître. La surexcitation des esprits tourna en une sorte d'émeute, et le Dominiquin éprouva un tel effroi qu'il s'enfuit à Rome, d'où il ne revint qu'au bout d'un an, sur l'ordre formel du vice-roi. Ce retour raviva les haines de ses rivaux. La calomnie n'ayant pas réussi, ils eurent recours à un moyen décisif pour se débarrasser de sa présence. Le Dominiquin mourut, comme nous l'avons dit, le 15 avril 1641. Sa femme prétendit qu'il avait été empoisonné, et cette accusation a été recueillie par la plupart de ses biographes. Ce qui est certain, c'est que, dans la crainte de ce genre de mort, il avait pris l'habitude de préparer ses aliments lui-même. S'il reçut du poison, ce dut être, suivant Malvasia, dans l'eau dont il avait coutume de boire quelques gorgées chaque matin, avant de se laver. Aucun tourment, du reste, ne lui fut ménagé dans les derniers temps de sa vie, et il se pourrait que sa fin ait été simplement amenée par les chagrins qu'il éprouva. « J'ai pour ennemis mes proches mêmes, écrivait-il à l'Albane quelque temps avant de mourir, et la guerre m'est déclarée par ceux qui devraient être les plus empressés à me défendre. Les choses en sont arrivées à ce point, que je n'ai plus personne à qui me fier... Quant à ma fille, mon unique enfant, puisque Dieu m'a repris mes deux fils, c'est d'elle seule que me viennent les consolations, et pourtant je vis à son sujet dans mille transes et dans des chagrins continuels. On a l'œil sur elle à cause de ce peu de bien que je lui laisserai en héritage et dont on espère profiter. C'est pour cela qu'on désire ma mort et qu'on me la donnera peut-être. Il n'en faut pas moins remercier le Très-Haut : j'ai mérité mon sort par mes péchés, etc. » Quelques biographes ont cru pouvoir s'autoriser de ces plaintes du Dominiquin pour soupçonner ses *proches* d'être les auteurs de sa fin prématurée; on s'est même demandé si le silence qu'il garde dans cette lettre sur le compte de sa femme ne prouverait pas qu'il eût quelque raison de s'en méfier. » Malvasia assure que cette femme n'épargna à son mari, plus âgé qu'elle d'une vingtaine d'années, ni les récriminations ni les ennuis; peut-être même lui infligea-t-elle d'autres supplices. « Quoi qu'il en soit, dit M. Delaborde, et de quelque côté que lui soient venus les maux qui torturèrent la fin de son existence, le Dominiquin les supporta avec une patience inaltérable; accoutumé depuis longtemps à souffrir, il se résigna aux tourments qui l'assaillirent sous son propre toit, comme il s'était résigné aux dédains de la foule et aux misères de la vie d'artiste. Jamais, en effet, les injustices dont il avait été victime n'avaient pu le rendre injuste à son tour, ni même l'aigrir un moment; jamais il n'essaya d'opposer la médisance à la calomnie et de se venger des rivaux qu'on lui donnait, en critiquant amèrement leurs ouvrages. Ces ouvrages, si inférieurs aux siens, il était, au contraire, le premier à les étudier, à les louer de bonne foi, et le Guide, qui, il est vrai, ne le persécuta pas directement, mais dont le nom plus qu'aucun autre servit de prétexte et d'enseigne aux persécuteurs, le Guide put compter le Dominiquin parmi ses admirateurs les plus sincères. » Les vives sympathies que ce caractère doux, modeste, indulgent, aurait dû valoir au Dominiquin de son vivant ne lui vinrent qu'après sa mort. Un de ses protecteurs, le prélat Agucchi, avait eu raison de dire aussi qu'on n'apprécierait bien son talent que lorsque ses rivaux n'auraient plus à le craindre. Comme toujours, la réaction alla trop loin : ses œuvres ont été l'objet d'admirations excessives. Poussin n'a-t-il pas déclaré qu'après Raphaël le plus grand peintre était le Dominiquin?

Le jugement que l'historien Lanzi a porté sur le Dominiquin mérite d'être cité; il résume, avec beaucoup de mesure, les opinions des connaisseurs les plus autorisés du xviiiᵉ siècle : « Le Dominiquin est aujourd'hui regardé universellement comme le meilleur élève des Carrache... Son attention à se corriger sans cesse lui-même le fit parvenir, entre tous ses condisciples, à être le dessinateur le plus exact et le plus expressif, le coloriste le plus vrai et le plus habile pour l'empâtement, le maître le plus complet pour la théorie de l'art. Il a réussi dans tous les genres de peinture, et Mengs ne trouve rien à désirer dans l'ensemble de son style, excepté un peu plus d'élégance. Voulant se livrer exclusivement à son art, il se dérobait à la société, ou, si quelquefois il cherchait la foule, dans les marchés ou dans les spectacles, c'était afin d'observer dans les physionomies comment la nature y imprimait la joie, la colère, la douleur, la crainte et toutes les autres passions, pour les saisir aussitôt avec son crayon. C'est ainsi qu'il parvint, selon les expressions de Bellori, à retracer les âmes, à colorier la vie. Sa manière d'ordonner ses tableaux avait quelque chose de dramatique, et il embellit presque toujours le lieu de la scène de quelque beau monument d'architecture qui sert à donner à la composition une distribution neuve et grandiose, à la façon de Paul Véronèse. Ses personnages sont choisis dans la plus belle nature et posés avec le plus grand art : ceux qui doivent jouer des rôles vertueux ont une expression si douce, si sincère, si bienveillante, qu'ils inspirent l'amour du bien; de même, les méchants inspirent l'horreur du crime dont ils portent l'empreinte sur leurs physionomies farouches. Il est impossible de trouver dans d'autres peintures des draperies plus variées, des parures plus gracieuses, des manteaux plus majestueux. Les figures sont placées dans des lieux et dans des attitudes qui concourent au bon effet de l'ensemble. La lumière, qui est répandue dans tout le champ du tableau, dispose l'âme aux plus douces sensations; mais elle est plus prononcée, plus vive dans les traits des visages les plus beaux, afin qu'ils soient les premiers à attirer les yeux et à exciter l'intérêt. Ce qui offre le plus de charme, dans ce spectacle, est de parcourir, d'une extrémité à l'autre, le lieu de la scène et d'observer comment chacun des personnages remplit son rôle. On n'a pas besoin, ordinairement, d'un interprète qui explique ce qu'ils disent ou ce qu'ils sentent : tous le portent écrit dans leur attitude et sur leur front, et, s'ils avaient la parole, ils n'en pourraient dire à l'oreille plus qu'ils ne disent aux yeux... Une des choses qui enchantent le plus dans ses tableaux d'église est l'aspect de ces Gloires d'anges, dont les traits sont d'une beauté incomparable, dont les mouvements sont pleins de légèreté, et qui sont toujours employés dans la composition aux ministères les plus gracieux. Souvent on rencontre dans les attitudes une imitation assez marquée de la manière du Corrége. Les formes, toutefois, sont différentes et les figures ont, pour la plupart, un nez légèrement retroussé qui les caractérise et leur donne de la grâce. Mais, quel que soit le charme du Dominiquin dans ses tableaux à l'huile, il est toujours plus moelleux et plus harmonieux dans ses peintures à fresque... Il était généralement moins grand dans l'invention que dans les autres parties de l'art. Se défiant de lui-même, il emprunta souvent aux autres peintres, parfois même aux plus obscurs, ayant coutume de dire qu'il n'y avait point de tableau dans lequel il ne se trouvât quelque chose de bon. Ces imitations autorisèrent ses rivaux à le censurer comme un homme dont l'imagination était stérile; mais, s'il avait eu autant de partisans qu'il en méritait, il aurait su triompher aisément de ses détracteurs, en leur montrant que, s'il était imitateur, il ne l'était point d'une manière servile, et que si ses ouvrages étaient plus lents à paraître au jour que ceux de la plupart de ses adversaires, ils méritaient de vivre plus longtemps. »

La critique contemporaine a beaucoup rabattu de ces éloges. Depuis qu'il n'est plus de mode de jurer constamment par les maîtres italiens, on s'est aperçu que, si les œuvres du Dominiquin se distinguent ordinairement par une expression vraie et une simplicité qui n'est pas sans grandeur, son style n'a pas cette élévation qui caractérise les artistes de premier ordre et que son dessin pèche par une sorte de lourdeur. Quoi qu'il en soit, on doit reconnaître que le Dominiquin fut véritablement un maître, et, pour tout dire, le dernier représentant de la grande école italienne. « Après lui, dit M. Delaborde, on comptera en Italie quelques praticiens adroits, quelques talents faciles; mais les ouvrages qui se produiront n'émaneront plus que de la main au lieu de procéder de la pensée. Le Dominiquin a donc eu le mérite de retarder quelque peu cette invasion définitive de l'esprit matérialiste dans le domaine de la peinture italienne. Qu'il ait lui-même subi à bien des égards la mauvaise influence de son époque; que ses qualités si mélangées de défauts accusent, à tout prendre, un art déjà en décadence, c'est ce que l'on ne saurait nier. Ne faut-il pas pourtant lui savoir gré d'avoir conservé, au milieu des aberrations et des préjugés de l'école, le respect, volontaire ou non, de ses propres instincts? Peut-on méconnaître en lui une inclination singulière vers les vérités morales, une recherche bien souvent heureuse de l'expression, une rare faculté d'émouvoir au moyen du geste, de la physionomie, de tout ce qui n'est pas l'imitation de la réalité inerte? C'est par là qu'il se rattache véritablement à la famille des grands artistes et qu'il doit inspirer une vive sympathie à défaut d'une admiration sans réserve. En dépit des faiblesses de son style, de son faux goût, de ses nombreuses erreurs, le Dominiquin mérite une place parmi les maîtres, par cela seul qu'il a su mettre une part de son âme là où tant d'autres n'ont montré que leur habileté technique. »

En passant en revue les travaux du Dominiquin, nous n'avons guère parlé que de ses fresques. Ses tableaux à l'huile sont très-nombreux et appartiennent à tous les genres. Parmi ses compositions religieuses, outre la fameuse *Communion de saint Jérôme* et les trois chefs-d'œuvre du musée de Bologne dont il a été question, nous citerons : à Rome, l'*Extase de saint François,* dans l'église des capucins; une autre toile relative au même saint, dans l'église Sainte-Marie de la Victoire; un *Ecce Homo* et *Saint Ignace de Loyola en prière,* au Quirinal; la *Sibylle de Cumes,* au palais Borghèse, et une répétition de ce même sujet, au musée du Capitole; *Dieu reprochant à nos premiers parents leur désobéissance,* au palais Barberini; *Suzanne au bain,* au palais Corsini; le *Fruit défendu* ou la *Désobéissance d'Adam et d'Eve* et le *Triomphe de David,* au palais Rospigliosi; à Naples, l'*Innocence protégée par l'ange gardien* et un *Saint Jean l'Evangéliste,* au musée des Etudes; les *Miracles de saint Janvier,* en trois tableaux formant dessus d'autel, à la cathédrale; à Milan, au musée Brera, la *Vierge entre saint Pétrone et saint Jean l'Evangéliste;* à Florence, une *Madeleine,* au palais Pitti; la *Prédication de saint Jean-Baptiste* et le *Baptême de Jésus-Christ,* au musée des Offices; dans la cathédrale de Volterre, la *Conversion de saint Paul;* au musée de Turin, un *Saint Jérôme;* au Louvre, *Dieu punissant Adam et Eve de leur désobéissance, David jouant de la harpe,* une *Sainte Famille,* l'*Apparition de la Vierge à saint Antoine de Padoue,* le *Ravissement de saint Paul, Sainte Cécile;* à la National Gallery, *Saint Georges et le dragon,* la *Lapidation de saint Etienne, Saint Jérôme, Tobie et l'Ange;* au musée de Dresde, la *Charité* et le *Denier de César;* dans la galerie Bridgewater (Londres), la *Vision de saint François,* la *Mort de sainte Agnès* et le *Christ tenant sa croix;* au musée de Madrid, le *Sacrifice d'Abraham* et *Saint Jérôme dans le désert;* à l'Ermitage de Saint-Pétersbourg, *Sainte Hélène,* l'*Assomption de la Madeleine,* la *Délivrance de saint Pierre,* etc.; au musée de Berlin, le *Déluge* et trois figures d'*Apôtres;* au musée de Munich, *Suzanne au bain* et *Saint Jérôme;* dans la galerie du prince Esterhazy, à Vienne, *David vainqueur de Goliath, Loth et ses filles,* la *Madeleine,* etc.

Le Dominiquin a peint quelques scènes de l'histoire profane, entre autres : *Timoclée amenée devant Alexandre* (au Louvre) et la *Mort de Lucrèce* (au Belvédère, à Vienne); des portraits, parmi lesquels ceux du prélat Agucchi (musée des Offices), de l'architecte Scamozzi (musée de Berlin), d'un cardinal (au palais Spada); de nombreux tableaux mythologiques, dont les plus connus sont la *Chasse de Diane* (galerie Borghèse); le *Triomphe de l'Amour,* le *Combat d'Hercule et d'Achéloüs, Hercule et Cacus* (au Louvre); la *Mort d'Adonis* (galerie Durazzo, à Gênes); *Hercule aux pieds d'Omphale* et l'*Enlèvement d'Europe* (musée de Munich), etc. La plupart des scènes de la Fable peintes par le Dominiquin sont encadrées dans des paysages du style le plus noble, genre qu'il traita avec une grande habileté. Il fut, en outre, bon architecte, fit quelques ouvrages de sculpture et cultiva avec passion la musique.

**DOMINIS** (Marc-Antoine DE), théologien et mathématicien, né en 1566 dans l'île d'Arbe, sur la côte de Dalmatie, d'une ancienne famille dont étaient sortis un pape et plusieurs prélats, mort à Rome en septembre 1624. Il fit ses premières études à Lorette, dans un célèbre collége, dit collége des Illyriens, qui était dirigé par les jésuites, et alla les achever à l'université de Padoue. Il y montra surtout un goût très-vif pour les sciences naturelles et les mathématiques. Les jésuites, frappés de son mérite, n'épargnèrent rien pour l'attacher à leur ordre, comme un sujet qui devait lui faire honneur, et il y entra, en effet, très-jeune. Il fut pendant vingt ans jésuite, et professa successivement, pendant ces vingt années, avec un succès qui lui attira l'attention du monde savant, l'éloquence, la philosophie et les sciences naturelles, à l'université de Padoue, une des plus célèbres universités d'Italie. Il composa, dans cette période, un ouvrage de physique très-remarquable, où il donnait le premier essai de théorie de l'arc-en-ciel. Il faisait bien réfléchir la lumière dans l'intérieur des gouttes de pluie avant de l'en faire ressortir; mais il ne pouvait rendre compte de l'angle sous lequel l'observateur voit le rayon de l'arc. Quant à l'explication qu'il donnait de l'arc secondaire, elle était entièrement fausse. Il ne soupçonnait pas que ce second arc fût dû aux rayons doublement réfléchis dans l'intérieur des gouttes. Ce livre, toutefois, ne fut point publié par lui vers cette époque; il ne parut que plus tard, sous ce titre : *De radiis visus et lucis in vitris perspectivis et iride* (Venetiæ, 1611, in-4º), par les soins d'un de ses élèves et avec sa permission, et eut l'honneur d'être cité avec les plus grands éloges dans l'*Optique* de Newton. Son esprit, d'ailleurs, s'étendait à tout; il se trouvait à l'étroit dans un ordre religieux, dont ses préoccupations scientifiques ne l'empêchaient pas de sentir les abus, et, vers 1588, il demanda à en sortir. Il obtint aisément sa sécularisation, et fut nommé d'abord évêque de Segni, puis archevêque de Spalatro. Dans ces nouvelles fonctions, il porta ses méditations sur la discipline de l'Eglise, dont il était un des hauts dignitaires, et ne tarda pas à y reconnaître aussi des abus. Les questions ecclésiastiques étaient à l'ordre du jour; l'ingérence de l'Eglise de Rome dans les affaires de la France, sous Sixte-Quint, les excès des prétentions romaines, avaient soulevé de toutes parts des critiques et des protesta-